

L'AFGNV, une filière industrielle transverse et dynamique

Carburant



Véhicules



Equipements, recherche



Pouvoirs Publics et collectivités



Fédérations professionnelles



Transport voyageurs, propreté urbaine



La France, 1^{er} réseau de stations GNV pour Poids Lourds d'Europe

➤ Investisseurs

- Gaziers, Pétroliers, Syndicats d'énergies, Transporteurs

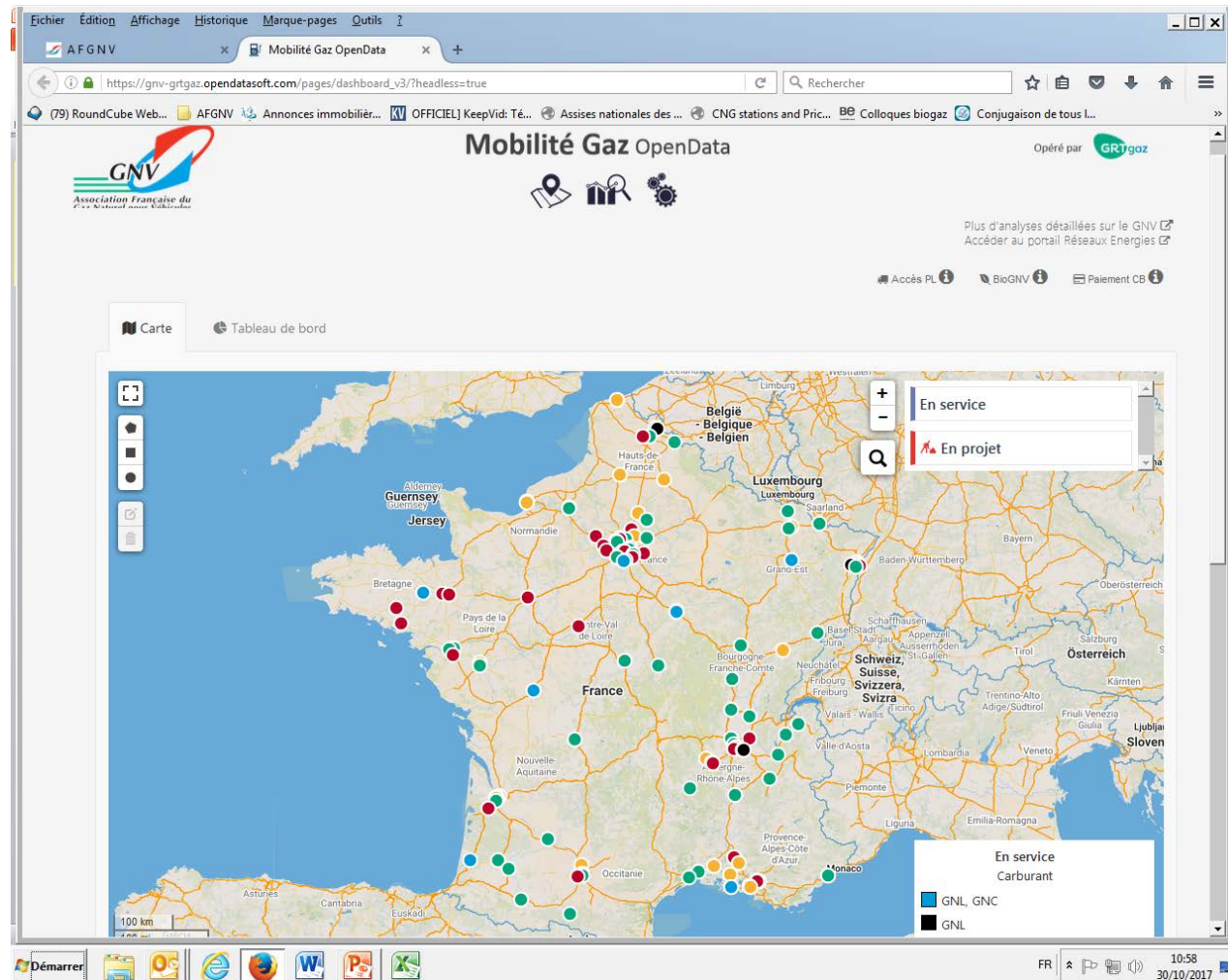
➤ Modèles économiques des stations

- Stations GNV créés dans les zones logistiques
- Distribution de GNV dans les stations pétrolières
- Stations GNV chez des transporteurs (ouvertes aux tiers ou privées)

➤ Types de stations

- Stations GNC (charge rapide ou lente) raccordées au réseau
- Stations GNL/GNC

Points d'avitaillement GNV : 91 à fin 2017 / 151 à fin 2018



Éléments structurants en 2017

- **Nouvelles Commissions AFGNV**
 - Formation / Maintenance stations et véhicules
 - Règlementation / Sécurité / Homologation
 - Affaires Publiques

- **Fiscalité**
 - Evolution du statut fiscal des stations GNV

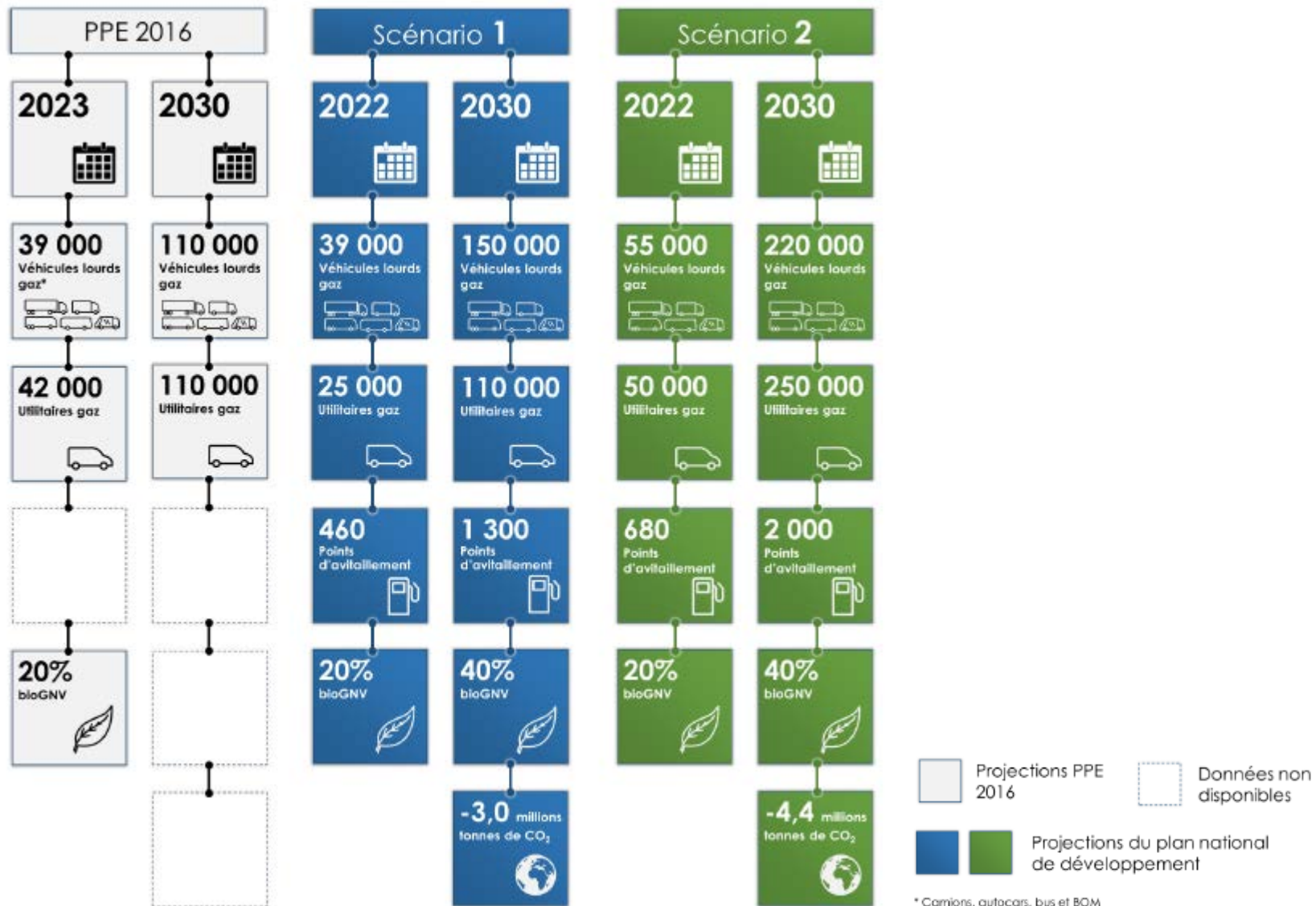
- **Appel à projets ADEME / CGI**
 - Clôture le 11 septembre 2017
 - 80 stations GNV et 1600 véhicules concernés

- **Groupe de Travail Filières Métiers (GTFM) sur le véhicule gaz**
 - Groupe de Travail lancé en avril 2016
 - Livre blanc « Le gaz naturel pour la filière des véhicules industriels » présenté à Solutrans le 21 novembre 2017

- **Loi de Finance 2018 (à confirmer fin décembre 2017)**
 - Gel sur 5 ans de la TICPE GNV (à la valeur 2017)
 - Reconduction du dispositif de suramortissement pour l'achat de camions GNV (sup ou égal à 3,5T)

- **Plan de déploiement massif du GNV en France**
 - Commande de l'Elysée le 6 octobre 2017
 - Remise du plan le 20 novembre 2017
 - Table ronde filière organisée par la Ministre des Transports en décembre 2017

Projet de plan de déploiement massif du GNV en France



* Camions, autocars, bus et BOM

Projet de plan de déploiement massif du GNV en France

Un cadre de mesures incitatives pour stimuler les conversions vers le GNV/bioGNV

Les mesures doivent offrir aux acteurs une **visibilité suffisante** dans le temps

Scénario 2

Scénario 1

1. **Maintenir l'écart actuel de TICPE** entre GNV et gazole pour le TRM et le TRV
2. **Aider à l'achat de véhicules GNV** de PTAC supérieur ou égal à 3,5 tonnes
3. **Soutenir l'investissement dans les infrastructures** d'avitaillement, prioritairement dans les stations « territoires »
4. **Organiser une campagne de communication nationale** pour promouvoir les solutions GNV et bioGNV
5. **Augmenter la visibilité donnée aux acteurs du transport** sur les réglementations associées aux ZCR
6. **Pérenniser le fléchage** de la production de biométhane vers les usages mobilités
7. **Favoriser le développement d'offres bioGNV attractives** en faisant évoluer le dispositif d'échanges de garanties d'origine
8. **Élargir le tarif de rachat** existant pour le biométhane injecté au biométhane non injecté
9. **Améliorer le TCO des véhicules GNV par rapport au gazole** en intensifiant les mesures du scénario 1, et étendre les mesures aux véhicules utilitaires légers
10. **Soutenir plus fortement l'investissement dans les infrastructures** d'avitaillement, en proportion de l'augmentation de l'ambition du scénario 2 par rapport au scénario 1
11. **Intégrer les véhicules GNV** de PTAC inférieur à 3,5 tonnes **dans la définition des véhicules à faibles émissions**